

Cependant, le projet de loi a été longuement discuté l'an dernier; la population et le Gouvernement ont eu une année pour y songer et la Chambre des communes a adopté cette année la mesure à une forte majorité. J'ai donc l'intention de voter pour le bill en exprimant l'espoir qu'il en résultera le plus de bien possible.

Des honorables SÉNATEURS: Aux voix!  
(Mis aux voix, l'amendement de M. Haig n'est pas adopté.)

#### ONT VOTÉ POUR:

##### Les honorables sénateurs

Aseltine	Marcotte
Coté	Quinn
Dennis	Sharpe
Gillis	Smith
Gordon	(Victoria-Carleton)
Haig	Sutherland—12.
Macdonald (Cardigan)	

#### ONT VOTÉ CONTRE:

##### Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen)	Leger
Ballantyne	L'Espérance
Beaubien	Little
Black	McGuire
Bourgeois	McRae
Calder	Meighen
Chapais (sir Thomas)	Mullins
Copp	Murdock
Dandurand	Paquet
Fallis	Prevost
Graham	Rhodes
Hardy	Tanner
Horner	White—26.

L'honorable M. MARSHALL: J'ai pairé avec l'honorable sénateur de Red-Deer (l'honorable M. Michener). Si j'avais voté, j'aurais voté contre l'amendement. Je crois que dans ce cas j'aurais pu être dans la bonne voie en votant avec le très honorable chef de l'opposition.

L'honorable M. ROBINSON: J'ai pairé avec l'honorable sénateur de Royal (l'honorable M. Jones). Si j'avais voté, j'aurais voté contre l'amendement et je crois que mon honorable ami de Royal aurait fait la même chose.

L'honorable M. BUCHANAN: J'ai pairé avec l'honorable sénateur de Victoria (l'honorable M. Barnard). Si j'avais voté, j'aurais voté contre l'amendement.

L'honorable M. SINCLAIR: J'ai pairé avec l'honorable sénateur de New-Glasgow (l'honorable M. Cantley). Si j'avais voté, j'aurais voté contre l'amendement.

L'honorable M. HORSEY: J'ai pairé avec l'honorable sénateur de Regina (l'honorable M. Laird). Si j'avais voté, j'aurais voté contre l'amendement.

L'hon. M. McRAE

L'honorable M. GREEN: J'ai pairé avec l'honorable sénateur de Kootenay-Est (l'honorable M. King).

(La motion de l'honorable M. Dandurand est adoptée, et le bill est lu pour la 3e fois et adopté.)

### LOI DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE CONCERNANT LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

#### TROISIÈME LECTURE

L'honorable RAOUL DANDURAND propose la 3e lecture du bill n° 174 intitulé: Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1938, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer nationaux du Canada.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, j'ai eu l'occasion d'étudier ce bill. Il autorise la garantie de valeurs ne dépassant pas la somme de \$17,574,233 que le réseau des chemins de fer nationaux pourra émettre pendant l'année civile 1938. Ce n'est évidemment que le commencement de l'émission des valeurs dont le réseau aura besoin avant l'expiration de l'année. La raison de la fixation de cette limite ne ressort pas de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des communes ni des renseignements que je possède. Il appert, cependant, que les \$17,574,233 comprennent une nouvelle mise de fonds de \$8,555,000 sous forme d'additions et d'améliorations, le reste devant servir au remboursement des obligations de capital et à l'acquisition de valeurs. Bien entendu, cette acquisition signifie simplement la prise au compte du réseau national de sommes requises sous forme de nouvelles émissions de valeurs par les filiales. Les honorables représentants qui faisaient partie du comité spécial des chemins de fer se souviendront que M. Fairweather et d'autres ont témoigné que des améliorations et des réparations importantes ont été apportées ce printemps au matériel, fait qui, avait-on dit, expliquait le très mauvais bilan du réseau au début de l'année. Il semble que les mises de fonds nécessaires continuent de s'accroître à l'infini, en dépit d'une diminution très marquée du trafic. Vraiment, je ne vois pas pourquoi on a besoin de fonds supplémentaires pour les améliorations, alors que le trafic est si inférieur à celui de l'an passé et de chacune des deux années précédentes. Il est assurément difficile de prévoir l'avenir avec cette politique de dépenses continues.